

VOYAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL DANS LE PROCHE-ORIENT

M. Paul Ruegger, président du Comité international, avait déjà accompli un premier voyage en Palestine au mois de mai 1948. Il a tenu à se rendre une seconde fois dans le Proche-Orient pour y accomplir une tournée générale d'inspection des diverses délégations du Comité international ainsi que pour maintenir les contacts nécessaires avec les Autorités gouvernementales et les dirigeants des différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Accompagné de M^{me} Ruegger, de MM. Alfred Escher, commissaire du Comité international pour l'aide aux réfugiés de Palestine, Jacques de Reynier, chef de délégation, et Roy Hunziker, chef de Cabinet du président, M. Paul Ruegger s'est rendu d'abord à Beyrouth le 11 février, après s'être arrêté brièvement à Rome où il avait rencontré, entre autres personnalités, M. Zanotti Bianco, président de la Croix-Rouge italienne. Il a eu immédiatement des entretiens portant sur l'activité du Comité international dans le Proche-Orient avec le ministre des Affaires étrangères du Liban, M. Hamid Frangié, et avec les dirigeants de la Croix-Rouge libanaise. Il a visité également la délégation du Comité international à Beyrouth; ainsi que le siège au Liban du Commissariat du Comité international pour l'aide aux réfugiés en Palestine.

Le dimanche 13 février, M. et M^{me} Ruegger ont été, avec les collaborateurs du Président, les hôtes du Croissant-Rouge syrien à Damas. La mission a été reçue par S. Exc. Djemil Mardam Bey, président du Croissant-Rouge, par la Présidente de la Section féminine de cette organisation, ainsi que par les ministres de la Santé publique, de la Justice, de l'Intérieur et de l'Agriculture. Le Président Ruegger s'est entretenu également avec S. Exc. Khaled el Azem, président du Conseil de Syrie.

Après ce bref séjour au Liban et en Syrie, M. Ruegger s'est rendu à Tel-Aviv et à Jérusalem. Il fut reçu à l'aérodrome de Tel-Aviv par M. Loker, du ministère des Affaires étrangères

d'Israël, et par M^{me} et M. Steinberg, officier de liaison du Gouvernement israélien auprès de la délégation du C.I.C.R. Au cours des entretiens qui se sont déroulés, tant à Tel-Aviv qu'à Jérusalem, M. Ruegger a pu procéder à un vaste tour d'horizon au sujet des problèmes que pose l'activité de la délégation du C.I.C.R. et tout spécialement examiner de quelle façon cette délégation pourrait prêter ses bons offices pour hâter le rapatriement des prisonniers de guerre juifs en mains transjordanienne et irakiennes. M. Ruegger et ses collaborateurs ont été reçus par S. Exc. Moshe Shertok, ministre des Affaires étrangères d'Israël. En outre, S. Exc. Chaïm Weizman, président du Gouvernement d'Israël, et M^{me} Weizman ont tenu à recevoir la mission à leur résidence de Rehovot. A Jérusalem, M. Ruegger a vu également les Autorités de la vieille ville arabe, particulièrement le colonel Abdallah-el-Tel, gouverneur militaire de Jérusalem, et le D^r Mussa Husseini, ainsi que le Gouverneur général transjordanien pour la Palestine, Omar Pacha.

Le 19 février, le Président du Comité international fut reçu en audience à Shouneh par S. M. le Roi Abdullah de Transjordanie. Il eut ensuite des entretiens avec S. Exc. Tewfick Pacha, premier Ministre, S. Exc. le Général Abd-el-Kader Pacha, commandant de la Légion transjordane, S. Exc. Glubb Pacha, chef de l'Etat-Major de la Légion transjordane, et le D^r Tutunji Pacha, président du Croissant-Rouge de Transjordanie.

Arrivé le 21 février au Caire, le Président du Comité international a été reçu par l'Ambassadeur Griffis, directeur de l'action de secours de l'ONU. Il a eu avec les Autorités égyptiennes et le Croissant-Rouge égyptien une série d'entretiens empreints d'une grande cordialité et portant notamment sur l'ensemble des activités déployées par le Comité international dans le Proche et le Moyen-Orient. Il a été reçu par le Président du Conseil, S. Exc. Ibrahim Abdel Hadi Pacha, et le ministre des Affaires étrangères, S. Exc. Ibrahim Dessouky Abaza Pacha. Il a eu un entretien avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Abdel Rahman Azzam Pacha, et s'est rendu au siège du Croissant-Rouge égyptien, où il a été reçu par Mansour Fahmy Pacha. Le 22 au soir, le Président et sa mission, accompagnés de M. de Cocatrix, délégué du CICR en Egypte, ont été les hôtes

du « Comité suisse Pro CICR » d'Alexandrie qui, durant la guerre mondiale et le conflit palestinien, a largement soutenu l'œuvre du Comité international. M. Ruegger a fait au Cercle suisse une causerie sur les activités actuelles du Comité international et il a exprimé les remerciements de cette institution pour l'aide généreuse offerte par les Suisses d'Égypte.

La dernière étape du voyage présidentiel était la Turquie. A Ankara, M. Ruegger a eu des entretiens avec M. Ali Rana Tarhan, président du Croissant-Rouge turc. Ultérieurement, il a procédé à des échanges de vues prolongés avec la Présidence du Croissant-Rouge de Turquie, entretiens qui ont porté sur l'ensemble des questions présentant un intérêt commun pour le Comité international et le Croissant-Rouge. Il a eu en outre des entretiens avec le ministre ad interim des Affaires étrangères et plusieurs membres du Gouvernement. M. Ruegger a exprimé aux hautes Autorités turques ainsi qu'au Croissant-Rouge sa reconnaissance pour l'appui qui a été donné sans cesse par la Turquie à l'œuvre de Genève. Vers la fin de son séjour à Ankara, M. Ruegger a été reçu par le Président de la République, S. Exc. Ismet Inonu. Le 27 février enfin, le Président du Comité international, accompagné de M^{me} Ruegger et de ses collaborateurs, a visité plusieurs installations du Croissant-Rouge à Istanbul.

Outre ces contacts officiels avec les Autorités gouvernementales et les dirigeants des organisations de la Croix-Rouge, M. Ruegger a visité les sièges des diverses délégations du CICR dans le Proche-Orient, les entrepôts de vivres pour l'action de secours aux réfugiés de Palestine, et il a pu se rendre compte que la tâche des représentants du Comité international était particulièrement complexe. On sait que le Comité international a accepté de se charger de l'action pratique de secours aux réfugiés dans les territoires du centre et du nord de la Palestine proprement dite. Dans ces régions, il n'existe encore aucune organisation de Croix-Rouge qui pourrait prêter son assistance aux représentants du CICR. Ceux-ci ne peuvent donc compter que sur leurs propres forces pour faire face aux besoins des quelque 300.000 réfugiés, dont ils devraient pouvoir assurer la subsistance, le logement et les soins médicaux. En réalité cette

*VOYAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL
DANS LE PROCHE-ORIENT*

aide devrait pouvoir être étendue à toute une partie de la population stable de la Palestine qui se trouve, à la suite des événements récents, dans une situation tout aussi précaire que celle que connaissent les personnes déplacées proprement dites. Ce problème de l'aide à la population autochtone pauvre est particulièrement aigu dans la vieille ville de Jérusalem, où 15.000 personnes environ se trouvent dans un état voisin de la détresse. Conformément aux règles établies par l'Organisation de secours de l'ONU — qui doit fournir aux représentants du CICR les moyens matériels d'action — cette population stable n'est pas assistée. Le Président Ruegger a donc pris l'initiative de doubler l'action de secours de l'ONU par une nouvelle action destinée à soulager la misère de ces pauvres gens.

De retour à Genève, le Président du Comité international a réuni une conférence groupant les représentants de la presse internationale accrédités à Genève. A cette occasion, et rendant compte de sa mission dans le Proche-Orient, M. Ruegger a relevé combien l'aide aux réfugiés palestiniens est nécessaire ; il a exprimé le vœu que cette aide puisse être étendue à d'autres catégories de malheureux, même s'ils ne sont pas placés sous le statut particulier des personnes déplacées. En outre, le Président du Comité international s'est plu à souligner la cordialité de l'accueil qui lui avait été réservé dans les diverses capitales des pays du Proche et Moyen-Orient et il s'est félicité d'avoir eu ainsi l'occasion d'établir des contacts personnels qui serviront, sans nul doute, à renforcer les liens entre les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international, pour le plus grand bénéfice de l'œuvre humanitaire commune qu'ils accomplissent dans le meilleur esprit d'entr'aide.